

ASSURANCE SCOLAIRE



L'école veille avant tout à la sécurité et au bien-être de chaque élève, tant dans le cadre des cours que lors des activités facultatives proposées par l'établissement. L'assurance scolaire est donc un élément essentiel pour garantir la protection de tous.

POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SCOLAIRE ?

OBLIGATOIRE POUR LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Pour participer aux activités facultatives organisées par l'école, telles que les sorties, les voyages collectifs ou les classes de découverte, il est obligatoire que chaque élève soit couvert par :

- **Une assurance responsabilité civile**, couvrant les dommages que l'enfant pourrait causer à autrui.
- **Une assurance individuelle accidents corporels**, couvrant les dommages que l'enfant pourrait subir.

La direction se réserve le droit de refuser la participation d'un élève dont l'assurance ne présenterait pas les garanties minimales exigées.

INDISPENSABLE POUR LES PORTEURS DE LUNETTES

Le port de lunettes par un élève peut entraîner certains risques spécifiques.

Pour cette raison, il est recommandé aux familles de souscrire une assurance ou un complément d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés ou subis en lien avec le port de lunettes, à condition que ces dommages ne résultent pas d'une faute imputable à un membre de l'enseignement public (circulaire 72-266 du 3 juillet 1972 – BO 28 – RLR 562-2).

ASSURANCE SCOLAIRE

QUELLE ASSURANCE CHOISIR ?

Les familles disposent d'une totale liberté pour choisir l'assurance la mieux adaptée à leur situation. Elles peuvent soit souscrire une assurance auprès de leur assureur habituel, soit souscrire à une assurance proposée par une association de parents d'élèves.

Choisir une assurance adaptée permet aux familles de garantir la sécurité de leur enfant tout en facilitant l'organisation des activités scolaires.

Les assurances proposées par les associations de parents d'élèves présentent l'avantage supplémentaire d'être parfaitement calibrées pour les activités et les spécificités de la vie scolaire, offrant ainsi une protection complète et conforme aux exigences de l'école.

